

Solidaires

JOURNAL DES DP SUD

Unitaires

Démocratiques

Sylvie BABIN Réclas	sbabin.irpsud@orange.com	06-77-29-23-69
Sabrina MEUNIER SM	smeunier.irpsud@orange.com	06-72-84-46-04
Evelyne DALEAU Réclas	edaleau.irpsud@orange.com	07-86-77-60-25
Karim ZIREG Front	kzireg.irpsud@orange.com	06-81-51-10-13
Joël GERVAIS Front	jpgervais.irpsud@orange.com	06-37-23-25-53

JANVIER 2013

BOUCLE QUALITE PROCESSUS

Une présentation «en réel» a été faite par M. Phelippeau aux délégués syndicaux et le processus a été présenté en CHSCT.

Cela a permis de constater que cette application a un fonctionnement et des implications plus larges que la direction ne veut le laisser entendre.

Non seulement les conseillers N1 peuvent taguer ceux du N2 et vice versa bien sûr, mais le responsable local processus (RLP), M. Hauchecorne de Rouen, peut faire des taguages « en masse » sur des critères tels que des objectifs non tenus.

Actuellement, plusieurs dizaines de conseillers N1 ont déjà été tagués mais la direction a refusé de nous donner des chiffres sur les tags en masse.

Le CSO a également la main sur des processus tels que: action sur dossier personnel, ODR, PCM, gestes commerciaux...

Des statistiques peuvent être effectuées par équipe, plateau, CCOR...mais pour quelle utilisation ?

Quels impacts sur les EI et sur une éventuelle candidature à un poste ou à une promotion ?

Aucun déclare la direction.

Pour nous c'est un outil de fichage des salarié(e)s pouvant être générateur de risques psychosociaux et n'ayant pas encore fait l'objet d'une déclaration à la CNIL. Suite à nos questions, cela est quand même en cours selon la direction.

Les élu(e)s SUD au CHSCT se sont prononcés contre la mise en place de BQP et ont demandé la suspension du déploiement du projet en attendant une consultation des instances nationales (CCUES, CNSHSCT) et locales (CHSCT, CE).

Un courrier dans ce sens a été envoyé à M. Mettling, DRH national. M. Mahot a déclaré attendre la réponse à ce courrier., et continue la mise en place du projet.

A priori nous serions CCOR pilote sur ce processus.

L'utilisation de BQP est toujours sur la base du volontariat et chacun peut demander à son RE la communication de ses données personnelles, à savoir si vous avez été tagué, par qui et pour quel motif.

N'hésitez pas à nous contacter si besoin.

Sommaire

BQP	1
DESIMLOCKAGE	2
EI	2
VISITE DE REPRISE	2
TRAVAUX	
CHEQUES RESTOS	



Présents:

DP SUD

- Evelyne Daleau
- Sylvie Babin
- Sabrina Meunier
- Joël Gervais
- Karim Zireg

DP CGT:

- Absents

DP CFDT:

- JF Ribereau
- DP CFE/CGC
- Absents

Représentant syndical SUD: Jc Planchin

Direction

- S. Phelippeau
Responsable front

SUD PTT 36-37

La Camusière, 18, rue de l'Oiselet
37550 St Avertin
Tél.: 02 47 85 11 11
Fax : 02 47 85 11 12

Retrouvez-nous sur le Web!

<http://sudptt36-37.org>

<http://solidaires37.org>

**C'EST TOUS
ENSEMBLE
QU'IL FAUT LUTTER**



VISTE DE REPRISE

Nous vous rappelons que suite à un arrêt maladie supérieur ou égal à 30 jours consécutifs, vous devez avoir une visite médicale de reprise.

Celle-ci doit avoir lieu dans les 8 jours calendaires suivant votre reprise.

Faute de quoi, votre manager doit vous renvoyer chez vous. Tout en étant payé bien sûr.

ENTRETIEN INDIVIDUEL

La période des EI a commencé.

Nous tenons à rappeler qu'il n'est pas obligatoire de participer à son entretien individuel. C'est un fait maintenant reconnu par la direction.

Contrairement à ce que votre RE peut vous dire, vous n'avez pas non plus l'obligation de valider cet entretien, que vous ayez participé ou pas, en cliquant sur le lien qu'il va vous envoyer. Pour résumer vous n'avez aucune obligation.

Par contre, si vous avez participé à votre entretien et que vous n'êtes pas d'accord avec certains propos, vous pouvez demander des corrections, des suppressions ou des rajouts.

Le manager n'est pas obligé de les valider mais vous pouvez les noter dans la partie « commentaires ».

DESIMLOCKAGE

Les consignes actuelles de désimlockage sont claires: c'est ok si le dossier est homologué. Le responsable du Front impose une contrainte supplémentaire, à savoir le paiement d'une 1^o facture.

Même si le but est de lutter contre une fraude grandissante, il en résulte pour les conseillers, une contradiction entre l'ordre donné et la réglementation. Ce qui peut générer un stress certain face à un client connaissant ses droits. Cela a été dénoncé par les cabinets Technologia et Secafi.

La direction refuse de retirer cette consigne mais souligne qu'il n'y aura pas de suite si un conseiller refuse de l'appliquer. SUD remonte au national.

CHEQUES RESTO

Les DP Sud ont demandé l'attribution de chèques restaurant aux alternants qui n'ont pas de locaux de restauration sur leurs lieux de formation.

La réponse de la direction est négative mais une réflexion est en cours entre les organisations syndicales et le pôle restauration national sur une éventuelle mise en place d'une subvention spécifique pour les jeunes, notamment par l'instauration d'un « pass jeune ».

A suivre...

**PROCHAINE REUNION DP LE 14 FEVRIER.
FAITES REMONTER VOS QUESTIONS
AVANT LE VENDREDI 7 FEVRIER.**

TRAVAUX

De nombreux travaux ont lieu à Carlotti.

Les locaux AE du bâtiment ont été refaits. Le plateau du 1016 a été entièrement refait. Suite à son déménagement au 3^o étage, « Orange Avenirs » a des bureaux et du mobilier neuf; Suite à leur emménagement dans le couloir à côté des Réclas, les cadres du CCOR ont vu leur moquette remplacée. Tous les murs de Carlotti sont en réfection.

Les oubliés sont le N1 avec des travaux devant agir sur le bruit, qui attendent depuis des lustres, et surtout le N2 du CCOR avec son système lumineux archaïque, sa climatisation signée Mathusalem

et sa moquette incolore.

La réponse officielle de la direction est qu'ils font remonter au directeur de site (M. Marion) et que le nettoyage de la moquette est effectué régulièrement. Sur ce dernier point, nous disons: encore heureux !

La réponse officieuse est plus basique : ce n'est pas prévu !!

Tous les salarié(e)s n'ont pas droit à la même considération.

SALLES DE FORMATIONS

Après plusieurs années de relance, les 2 salles de formation ont été refaites et le mobilier changé.....moquette comprise.

Mais effectivement c'était loin d'être une priorité.